

THE LAND LEASES (PRESCRIBED FORMS)

ORDER No. 4 OF 1984

IN EXERCISE of the power contained in Section 110 of the LAND LEASES ACT No. 4 OF 1983 I hereby make the following Order :

1. The forms set out in the Schedule hereto are hereby prescribed for the particular purposes of the Act specified on each form.
2. This Order shall come into force on the 1st day of March 1984.

MADE at Port Vila the 1st day of March, 1984.

D. KALPOKAS  
Minister of Lands



SECTION 4.

LIST INSTRUMENT(S) AND OTHER DOCUMENTS ENCLOSED

1	:	4
2	:	5
3	:	6

SECTION 5.

FULL NAMES OF APPLICANT(S) IN BLOCK CAPITALS

1	:	4
2	:	5
3	:	

SECTION 6.

ADDRESS(ES) AND TELEPHONE NUMBER(S) IN VANUATU

1	:	4
2	:	5
3	:	

SECTION 7.

SINGLE NAME AND ADDRESS AND TELEPHONE NUMBER IN VANUATU FOR COMMUNICATIONS WHERE THERE IS MORE THAN ONE APPLICANT

I tender herewith cash / cheque for VT.....in payment of registration fees.

I / We apply for the registration of the dealings listed in Section 3.

Signature(s)

NOTES

1. Applications may be presented :

(1) by hand delivered to the Land Records Office, Vila, or

- (2) by post addressed to the Land Records Office, P.O. Box 57, Vila.
2. Priority is not established until the application with all supporting documents is accepted by the Director of Land Records.
  3. The correct fees must accompany the application, otherwise it will be rejected.
  4. Instruments presented with an application should bear the seal of the Controller of Stamp Duties together with his stamp indicating either
    - (1) that the instrument is not liable to stamp duty ; or
    - (2) that stamp duty has been paid.
  5. On the first occasion application is made by or on behalf of a company or other incorporated body for it to be registered as proprietor of an interest, a copy of the certificate of incorporation certified by the Registrar of Companies or other evidence of incorporation satisfactory to the Director of Land Records must be produced.
  6. In the case of application by more than one person a single address for communication should be entered in section 7 of the form.

LR. Form 2

REPUBLIC OF VANUATU  
 REPUBLIQUE DE VANUATU

LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
 LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

APPLICATION FOR A CERTIFIED COPY  
 OF A REGISTER OR FILED DOCUMENT  
 DEMANDE D'UNE COPIE CERTIFIEE D'UN  
 REGISTRE OU D'UN DOCUMENT CLASSE  
 (Section 19)

TITLE N°.....  
 TITRE N°.....

TO: The Director of Land Records  
 AU: Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques

Please supply a certified copy of

- \*(a) the register in \*English/\*French in respect of the lease comprised in the above-mentioned title ;
- \*(b) the register in English/French in respect of the sublease comprised in the above-mentioned title and dated the.....day of.....  
 .....198...
- \*(c) the following registered instrument/document (English/French version) affecting the above-mentioned title.

Prière de délivrer une copie certifiée

- \*a) du registre en \*anglais/\*français relatif au bail compris dans le titre ci-dessus mentionné
- \*b) du registre en \*anglais/\*français relatif au sous-bail compris dans le titre ci-dessus mentionné et daté le.....19 ....
- \*c) de l'instrument/document enregistré suivant (\*anglais/\*français) affectant le titre ci-dessus mentionné.

Please Date and Sign overleaf.

Prière de dater et signer au verso.

DATED at.....this.....day of.....19 ...

FAIT à.....le.....19 ...

Signature of Applicant (

Name (

Address (

Signature du demandeur (

Nom (

Adresse (

\* Delete whichever is inapplicable.

\* Rayer la mention inutile.

LR. Form 3

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983

APPLICATION FOR STAY OF REGISTRATION  
(Section 27)

TITLE N°.....

TO : Director of Land Records

I / We (full name(s)

of (address(es) in Vanuatu)

propose to deal with (full name(s) )

the registered proprietor(s) of the following interest in the above-mentioned title, namely :

particulars of the said dealing being as follows :

(set out here details of the proposed dealing : it is necessary to show that the dealing is for value)

and with the consent of the registered proprietor(s) (as is hereby evidenced by his/her/their execution hereof) HEREBY APPLY for a stay of registration of any instrument affecting the above-described interest for a period of two months.

DATED at.....this.....day of.....19 .....

\*Signed by the above-named applicant(s) in the presence of :

Signature of witness .....

Name of witness .....

Address .....

\*Signed by the above-named registered proprietor(s) in the presence of :

Signature of witness .....

Name of witness .....

Address .....

\* In the case of execution by a corporation substitute in this part the usual form of words recording the due affixing of this seal.

ORDER BY DIRECTOR

The land register showing the above-named registered proprietor(s) to be free to deal with his/hex/their interest, I do hereby certify that he is/she is/they are so free and stay registration of any instrument affecting the above interest for two months from today.

Registered at.....hours this.....day of.....19 ..

Director of Land Records.

LR. Form 4

REPUBLIC OF VANUATU

LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983

LEASE

(Sections 30 and 34)

CLASS.....

TITLE N°.....

(PLEASE READ NOTES IN THE MARGIN AND ON BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM).

LESSOR(S)

Full name(s) description(s) and address(es) in Vanuatu

LESSEE(S)

Full name(s) description(s) and address(es) in Vanuatu

Delete this paragraph if inapplicable

1. The Lessor(s) has/have received from the Lessee(s) the sum of (amount in words and figures)..... (VP.....) for the grant of this Lease.

\*Delete whichever asterisked phrase if inapplicable

2. The Lessor(s) lease(s) to the Lessee(s) the land - \* comprised in the above-mentioned title \* OR \*shown edged green in the attached plan certified by the Director of Surveys and signed by the persons signing this instrument\* for the term of.....years commencing on the..... day of.....19....

\*Delete as appropriate

3. The Lessee(s) shall pay to the Lessor(s) the \*yearly/\*quarterly/\*monthly rent of (amount in words and figures)..... (VP.....) reviewable in accordance with the provisions of the Act and payable on the .....(date(s) rent is to be paid).

4. This Lease is granted subject to the provisions of the Land Leases Act and of any Order relating to leases made thereunder and to those agreements and conditions specified in the Schedule hereto.

Delete if Lessee is a single person or corporation. If paragraph is not deleted, delete whichever asterisked phrase is inapplicable.

5. The Lessees hold this Lease as \*joint proprietors/\*proprietors in common in the following undivided shares : -

SCHEDULE

(The purpose and use for which the land is leased and the development conditions, if any, in addition to those set out in any Order under the Act, MUST be set out below).

Dated at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the Lessor(s) {

in the presence of
Signature of witness .....
Name of witness .....
Address .....

I certify that the above-named..... appeared before me at .....this.....day of.....19..... \* being identified to me by..... of..... \* (or) being personally known to me and that \*he/\*she/\*they freely and voluntarily signed and appeared fully to understand this instrument.

\*Delete the underlined alternatives .....  
Signature, name, designation and seal/stamp of office of  
inapplicable person completing certificate.

SIGNED by the Lessee(s) {

in the presence of  
Signature of witness .....  
Name of witness .....  
Address .....

I certify that the above-named.....  
.....appeared before me at  
.....this.....day of.....19....  
\* being identified to me by.....  
of.....  
\* (or) being personally known to me and that \*he/\*she/\*they freely and vo-  
luntarily signed and appeared fully to understand this instrument.

\*Delete the underlined alternatives .....  
Signature, name, designation and seal/stamp of office of  
inapplicable person completing certificate.

NOTES

1. Alterations. Do not rub out or write over any words. If you have made a mistake draw one line through it (so that it can still be read) and write or type clearly above it the new words. Everyone who signs the instrument should also sign again at the side near the alteration.
2. Signing. Both parties to the instrument must sign. If a party consists of more than one person and they cannot get to a person authorised to complete the verification certificate at the same time or place it will be necessary for separate verification certificates to be prepared completed and attached to this instrument. In such cases the persons completing the separate certificates should also sign at the end of the instrument. Persons authorised to complete verification certificates in Vanuatu include Secretaries to Local Government Councils, Magistrates, Barristers, Solicitors, Notaries Public, Commissioners for Oaths and Managers of Banks. A full list is contained in the Act.
3. Execution by corporations. The form should be changed by crossing out the words "Signed by etc..," and substituting the usual form of words recording the affixing of the corporation's seal. No verification certificate is required.

Approved this.....day of.....19....

.....  
Minister responsible for Lands.

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19...

Director of Land Records.



REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983

S U B L E A S E

(Section 47)

CLASS.....

TITLE N°.....

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND ON BACK PAGE  
BEFORE COMPLETING THIS FORM).

SUBLESSOR(S)

Full name(s)

SUBLESSEE(S)

Full name(s)  
description(s)  
and address(es)  
in Vanuatu

Delete this  
paragraph if  
inapplicable

1. The Sublessor(s) has/have received from the Sublessee(s) the sum of (amount in words and figures).....  
.....(VT.....) for the grant of this Sublease.

\*Delete as  
appropriate

2. The Sublessor(s) sublease(s) to the Sublessee(s) \*the land comprised in the above-mentioned title / \*that part of the land comprised in the above-mentioned title shown on the attached plan n°.....certified by the Director of Surveys and signed by the persons signing this instrument for the term of..... years commencing on the.....day of.....19...

\*Delete as  
appropriate

3. The Sublessee(s) shall pay to the Sublessor(s) the \*yearly/  
\*quarterly/\*monthly rent of (amount in words and figures).....  
.....(VT.....) reviewable in accordance with the provisions of the Act and payable on the  
.....(date(s) rent is to be paid).

4. This Sublease is granted subject to the provisions of the Land Leases Act and of any Order relating to subleases made thereunder and to those agreements and conditions specified in the Schedule hereto.

\*Delete if sub-  
lessee is a  
single person or  
corporation. If  
the paragraph is  
not deleted, de-  
lete whichever  
asterisked phrase  
is inapplicable.

5. The Sublessee(s) hold this Sublease as "joint proprietors"/\*proprietors in common in the following undivided shares : -

S C H E D U L E

(The purpose and use for which the land is leased and the development conditions, if any, in addition to those set out in any Order under the Act, must be set out below.

Dated at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the Sublessor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Sublessee(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4).

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19...

Director of Land Records.

LR. Form 6

REPUBLIC OF VANUATU
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983
VARIATION OF TERMS OF A LEASE/SUBLEASE
(Section 46)

TITLE N°.....

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND
ON BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

The agreements and conditions contained or implied in the Lease/
Sublease of the land comprised in the above-mentioned title dated
the.....day of.....19.... are
HEREBY VARIED as shown in the First Schedule to this instrument.

\* OR

\*Delete which-
ever alter-
native is
inapplicable

The period of the Lease/Sublease of the land comprised in the
above-mentioned title dated the.....day of.....
.....19....is HEREBY EXTENDED as shown in the Second Schedule
to this instrument.

FIRST SCHEDULE

(Rule a line across this space if inapplicable)

SECOND SCHEDULE

(Rule a line across this space if inapplicable)

2. The date of effect of this variation is the.....
day of.....19....

3. In this instrument :

- (1) in the case of a variation of terms of a lease, the expression
"the Lessor(s)" means the person(s) who granted the Lease or
his/their successor(s) in title who shall be named as such and
the expression "the Lessee(s)" means the person(s) for the
time being registered as the proprietor(s) of the Lease ;

(2) in the case of a variation of terms of a Sublease, the expression "the Sublessor(s)" means the person(s) for the time being registered as the proprietor(s) of the interest out of which the Sublease was granted and the expression "the Sublessee(s)" means the person(s) for the time being registered as the proprietor(s) of the Sublease.

Dated at.....this.....day of.....19.....

SIGNED by the Lessor(s) / Sublessor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Lessee(s) / Sublessee(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19.....

Director of Land Records.

LR. Form 7

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
SURRENDER OF LEASE/SUBLEASE  
(Section 48)

TITLE N°.....

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND  
ON BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

1. I / We (full name(s))

\*Delete the underlined words if inapplicable

\* In consideration of the sum of (amount in words and figures)  
.....(VT.....)  
paid to me/us by the Lessor(s)/Sublessor(s) the receipt of  
which is hereby acknowledged

HEREBY SURRENDER

the Lease/Sublease comprised in the above-mentioned title and dated the.....day of.....19.....

2. I / We (full name(s))

being the Lessor(s)/Sublessor(s) hereby accept(s) this Surrender.

3. In this instrument :

- (1) in the case of a Surrender of a Lease, the expression the "Lessor(s)" means the person(s) who granted the Lease or his/their successor(s) in title who shall be named as such and the expression "the Lessee(s)" means the person(s) for the time being registered as the proprietor(s) of the Lease ;
- (2) in the case of a Surrender of a Sublease, the expression "the Sublessor(s)" means the person(s) for the time being registered as the proprietor(s) of the interest out of which the Sublease was granted and the expression "the Sublessee(s)" means the person(s) for the time being registered as the proprietor(s) of the Sublease.

DATED at.....this.....day of.....19.....

SIGNED by the Lessee(s)/Sublessee(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Lessor(s)/Sublessor(s) {

in the presence of etc.....

C O N S E N T

I / We (full name(s))

being registered as Mortgagee(s)/Sublessee(s) of the Lease/Sublease of the Land comprised in the above-mentioned title

HEREBY CONSENT TO THIS SURRENDER

SIGNED by the said {

in the presence of etc.....

N O T E S (as on LR Form 4)

REGISTERED at.... hours this.....day of.....19....

Director of Land Records.

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983

M O R T G A G E

(Section 50)

TITLE N° .....

(PLEASE READ NOTES IN THE MARGIN AND ON BACK  
PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

MORTGAGOR(S) (full name(s) )

being registered as the proprietor(s) of(a) lease(s)/sublease(s)  
of the land comprised in the above-mentioned titles.

MORTGAGEE(S) (full name(s) and address(es) in Vanuatu)

1. The Mortgagor(s) hereby acknowledge(s) the receipt from the  
Mortgagee(s) of a loan of (amount in words and figures).....  
.....(VT.....)

\*OR

Delete which-  
ever alterna-  
tive is inap-  
plicable

The Mortgagee(s) has/have agreed to make certain advances on  
the current account of the Mortgagor(s) up to a limit of  
(amount in words and figures).....  
.....(VT.....)

2. The Mortgagor(s) HEREBY COVENANT(S) with the Mortgagee(s) in  
the manner set out in the First Schedule hereto.

3. To secure to the Mortgagee(s) the repayment of the loan/advan-  
ces and the payment of interest thereon in the manner and at  
the rate set out in the First Schedule hereto. The Mortgagor(s)  
HEREBY MORTGAGE(S) its/his/her/their interest in the above-  
mentioned title(s), subject to the provisions of the Act except  
as far as these may be modified in this Instrument.

\*Delete this  
clause if  
inapplicable

4. \*The Mortgagee(s) HEREBY COVENANT(S) with the Mortgagor(s) in  
the manner set out in the Second Schedule hereto.

\*Delete if  
mortgagee is a  
single person  
or corporation.  
If the clause is  
not deleted, dele-  
te the asterisked  
phrase inapplicable

5. The Mortgagees declare that they hold this mortgage as \*joint  
proprietary/\*proprietors in common in the following undivided  
shares : -

FIRST SCHEDULE

SECOND SCHEDULE

DATED at.....this.....day of.....19....

NOTE - RULE UP ALL BLANK SPACES BEFORE SIGNING

SIGNED by the Mortgagor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Mortgagee(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19..

Director of Land Records.

LR. Form 9

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
VARIATION OF TERMS OF MORTGAGE  
(Section 53)

TITLE N°.....

(PLEASE READ THE NOTES ON BACK PAGE  
BEFORE COMPLETING THIS FORM)

1. The terms of the Mortgage dated the.....day of.....  
19...., and made between (full name(s)).....  
and (full name(s)).....  
mortgaging the :

(give details of registered interest(s) in the above-mentioned title(s)  
which is/are the subject of the mortgage).

are from the.....day of.....19....

HEREBY/VARIED as follows :.....  
(set out below details of variation of terms).

2. In this instrument the expression "the mortgagor(s)" means the person(s)  
registered for the time being as the proprietor(s) of the interest mort-  
gaged and the expression "the mortgagee(s)" means the person(s) regis-  
tered for the time being as proprietor(s) of the mortgage, by and under  
the mortgage described in clause 1.

DATED at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the Mortgagor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Mortgagee(s) {

in the presence of etc.....

C O N S E N T

(to be completed if appropriate)

I / We (full name(s))

being registered as mortgagee(s) by a subsequent mortgage of the interest(s) described in clause I of this instrument **HEREBY CONSENT(S)** to this INSTRUMENT OF VARIATION.

DATED at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the said {

in the presence of etc.....

N O T E S (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours.....day of.....19....

Director of Land Records.

LR. Form 10

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
DISCHARGE OF MORTGAGE  
(Section 54)

TITLE N°(S).....

(PLEASE READ THE NOTES ON PAGE 3  
BEFORE COMPLETING THIS FORM)

I / We (full name(s))

being registered as the proprietor(s) of the Mortgage of : - (give details of the interest(s) in the above-mentioned title(s) which is/are the subject of the Mortgage).

created by an instrument dated the.....day of.....19....

**HEREBY DISCHARGE** the said mortgage wholly / in relation to (if discharge is total, delete "in relation to" : if not, delete "wholly" and give details below of the interest(s) and titles which are discharged).

DATED at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the Mortgagee(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19....

Director of Land Records.

LR. Form 11

REPUBLIC OF VANUATU
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983
TRANSFER OF LEASE/SUBLEASE
(Section 59)

TITLE N°.....

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND ON
BACK PAGE BEFORE YOU COMPLETE THIS FORM)

TRANSFEROR(S) (full name(s))

TRANSFeree(S) (full name(s) and address(es) in Vanuatu)

- 1. The Transferor(s) has/have received from the Transferee(s) the sum of
(amount in words and figures).....
(VT.....)being the consideration for this Transfer.
2. The Transferor(s) HEREBY TRANSFER(S) to the Transferee(s) the registered
lease/sublease dated the.....day of.....19....
of the land comprised in the above-mentioned title, subject to the pro-
visions of the Act unless these are varied in this Instrument.

- (a) Delete this clause if in-applicable
(b) Delete this clause in in-applicable
(c) Delete if consideration in clause 1 re-presents full value
3. (a) This Transfer is also subject to the agreements and re-servations set out in this Instrument.
4. (b) The rights and easements set out in the Second Schedule to this Instrument are included in this Transfer.
5. (c) The value of the interest transferred is hereby declared to be (amount in words and figures).....
(VT.....).
6. (d) The Transferees hold the interest as \*joint proprietors /
\*proprietors in common in the following undivided shares:



FIRST SCHEDULE

(Rule a line across this space if inapplicable)

SECOND SCHEDULE

(Rule a line across this space if inapplicable)

DATED at.....this.....day of.....19...

SIGNED by the Transferor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Transferee(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19...

Director of Land Records.

LR. Form 12

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
TRANSFER OF A MORTGAGE  
(Section 59)

TITLE N°(S).....

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND  
ON BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

TRANSFEROR(S) (full name(s))

TRANSFEEE(S) (full name(s) and address(es) in Vanuatu)

1. The Transferor(s) in consideration of the sum of (amount in words and figures)..... (VT.....) the receipt of which is hereby acknowledged, **HEREBY TRANSFER(S)** to the Transferee(s) the mortgage shown as entry number(s).....in the encumbrances section(s) of the register(s) in respect of the Lease(s)/Sub-lease(s) of the land comprised in the above-mentioned title(s) under and subject to the provision of the Act.

2. The Transferor(s) hereby declare(s) that the amount of principal and interest owing by the mortgagor(s) at the date hereof is (amount in words and figures)..... (VT.....).

\*Delete if transferee is a single person or corporation. If the clause is not deleted, delete the asterisked phrase inapplicable.

3. The Transferee(s) declare that they hold the said mortgage as \*joint proprietors/\*proprietors in common in the following undivided shares : -

4. In this instrument the expression "the mortgagor(s) means the person(s) for the time being registered as the proprietor of the interest(s) subject to the mortgage described in clause 1.

DATED at.....this.....day of.....19...

SIGNED by the Transferor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Transferee(s) {

in the presence of etc.....

Delete this clause if transferee does not require mortgagor to acknowledge.

\*I /We (full name(s))

the Mortgagor(s) hereby acknowledge(s) that the amount declared in clause 2 of this instrument is the amount due and owing by me/us.

SIGNED by the Mortgagor(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19...

Director of Land Records.

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
GRANT OF EASEMENT  
(Section 66)

TITLE N°.....

(of the land burdened)

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND ON  
BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

GRANTOR(S) (full name(s))

GRANTEE(S) (full name(s))

1. The Grantor(s) is/are registered as the proprietor(s) of the lease/ a sublease of the land comprised in the above-mentioned title.
2. The Grantee(s) is/are registered as the proprietor(s) of the lease/ a sublease of the land comprised in title N°.....
3. The Grantor(s) acknowledge(s) the receipt from the Grantee(s) of the sum of (amount in words and figures)..... (VT.....) being the consideration for this Grant.

\*Specify the nature of the easement and the conditions affecting its enjoyment. The particular part of the land burdened must be described and the Director may require a plan adequate to define the easement.

4. The Grantor(s) HEREBY GRANT(S) to the Grantee(s) the following easement, as appurtenant to the land described in clause 2 above, to be enjoyed for the period of.....years from the.....day of.....19.....

DATED at.....this.....day of.....19.....

SIGNED by the Grantor(s) {  
  
in the presence of etc.....

SIGNED by the Grantee(s) {  
  
in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
GRANT OF PROFIT  
(Section 68)

TITLE N°.....

(of the land burdened)

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND ON  
BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

GRANTOR(S) (full name(s))

GRANTEE(S) (full name(s))

1. The Grantor(s) is/are registered as the proprietor(s) of the lease/ a sublease of the land comprised in the above-mentioned title.
2. The Grantor(s) acknowledge(s) the receipt from the Grantee(s) of the sum of (amount in words and figures).....  
.....(VT.....) being the consideration for this Grant.
3. The Grantor(s) HEREBY GRANT(S) to the Grantee(s) the profit in the land comprised in the above-mentioned title described in the Schedule hereto, to be enjoyed for the period of.....  
.....years from the.....day of.....19....

\*Delete whichever of the phrases underlined is inapplicable.

4. The profit is to be enjoyed \*in gross/\*as appurtenant to the land comprised in the lease/ a sublease of the land comprised in title N°.....of which the Grantee(s) is/are the registered proprietor(s).

\*Delete this clause if the profit is appurtenant to other land or the Grantee is a single individual or corporation. If the clause is not deleted, delete the asterisked phrase which is inapplicable.

5. The Grantees declare that they hold the profit as \*joint proprietors/\*proprietors in common in the following undivided shares :

SCHEDULE

In setting out details of the profit it is necessary to -  
(1) state whether the rights are to be exercised exclusively by the Grantee or in common with

the Grantor ;  
(2) specify the manner and means of entry on the land if any restrictions are intended ;  
(3) specify any other conditions the parties have agreed on ; and  
(4) express the consideration if this takes the form of rent, royalties or the like.

DATED at.....this.....day of.....19.....

SIGNED by the Grantor(s) {

in the presence of etc.....

SIGNED by the Grantee(s) {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19.....

Director of Land Records.

LR. Form 15

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
RELEASE OF EASEMENT / RESTRICTIVE AGREEMENT / PROFIT  
(Section 69)

TITLE N° .....

(PLEASE READ THE NOTES IN THE MARGIN AND OVERLEAF BEFORE COMPLETING THIS FORM)

I / We (full name(s))

\*Delete whichever is inapplicable

being the person(s) now entitled to the benefit of the easement \*/restrictive agreement\*/profit\* shown as entry number..... in the encumbrances section of the register in respect of the \*lease/\*sublease of the land comprised in the above-mentioned title **HEREBY RELEASE** the said \*easement/\*restrictive agreement/\*profit.

DATED at.....this.....day of.....19.....

SIGNED by the said {  
in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 4)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19....

Director of Land Records.

LR. Form 16

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
POWER OF ATTORNEY  
(Section 81)

TITLE N°(S).....

(PLEASE READ NOTES ON BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

I / The (full name of individual or corporation)  
of (address in Vanuatu)

HEREBY APPOINT(S) (full name of individual or corporation)  
of (address in Vanuatu)

to be my/its attorney and generally in relation to my/its interest in the above-mentioned title(s) to do anything and everything that I myself / the said.....could do and for me/it and in my/its name to execute all such instruments and do all such acts, matters and things as may be necessary or expedient for the carrying out of the powers hereby given. (If the power is to be limited to particular acts only, delete everything after the words attorney above and set out below what powers are to be conferred).

DATED at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the DONOR {  
in the presence of etc.....

NOTES (1 and 3 as on LR Form 4)

2. Verification certificate. Persons authorised to complete the verification certificate in Vanuatu include Secretaries to Local Government Councils, Magistrates, Barristers, Solicitors, Notaries Public, Commissioners for Oaths, and Managers of Banks. A full list is contained in the Act.

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19....

Director of Land Records.

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
NOTICE OF REVOCATION OF A POWER OF ATTORNEY

(Section 81)

TITLE N°(S).....

(PLEASE READ NOTES ON BACK PAGE BEFORE COMPLETING THIS FORM)

I / The (full name of individual or corporation)  
of (address)

HEREBY GIVE(S) NOTICE that the Power of Attorney dated the....  
.....day of.....19....(Registered Power of  
Attorney number.....) and granted by me/it to (full name)...  
.....of (address in Vanuatu)..  
.....has been revoked by me/it.

DATED at .....this.....day of.....19.....

SIGNED by the DONOR {

in the presence of etc.....

NOTES (as on LR Form 16)

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19....

Director of Land Records.

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
APPLICATION FOR REGISTRATION OF TRANSMISSION

(Section 83)

TITLE N°.....

(PLEASE READ NOTES IN THE MARGIN AND ON PAGE 3  
BEFORE COMPLETING THIS FORM)

1. (Give full name of deceased).....  
was, at the date of his/her death registered as the proprie-  
tor of (give details of registered interest in the above-men-  
tioned title held by deceased).....  
.....  
.....

2. I / We (full name(s))

of (address(es) in Vanuatu)

am / are the personal representatives of the said deceased.

3. Annexed to this application is the -

\*Delete as appropriate

- \*(a) grant of probate of the will of the deceased ; or
- \*(b) grant of letters of administration of the estate of the deceased; or
- \*(c) order of the Supreme Court - together with a copy thereof.

4. I / We hereby require you to register me/us by transmission as the proprietor(s), as personal representative(s), of the interest described in paragraph 1 above.

\*Delete whichever alternative is inapplicable.

\* OR

\*Delete whichever alternatives are inapplicable.

I / We hereby require you to register the accompanying instrument of transfer made by me/us in favour of (full name(s) and address(es) in Vanuatu), as proprietor\* /joint proprietors\* / proprietors in common\* of the interest described in paragraph 1 above. The proprietors in common are to hold in the following shares (Delete if inapplicable).

DATED at.....this.....day of.....19....

SIGNED by the  
Personal Representative(s) {

in the presence of etc.....

NOTES

1. Alterations. Do not rub out or write over any words. If you have made a mistake draw one line through it (so that it can still be read) and write or type clearly above it the new words. Everyone who signs the instrument should also sign again at the side near to the alteration.
2. Signing. If there is more than one personal representative and they cannot get to a person authorised to complete the verification certificate at the same time or place, it will be necessary for separate verification certificates to be prepared, completed and attached to this instrument. In such cases the persons completing the separate certificates should also sign at the end of the instrument. Persons authorised to complete verification certificates in Vanuatu include Secretaries to Local Government Councils, Magistrates, Barristers, Solicitors, Notaries Public, Commissioners for Oaths, and Managers of Banks. A full list is contained in the Act.

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19....

Director of Land Records.



REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983

C A U T I O N

(Section 92)

TITLE N°.....

TO : Director of Land Records

\*Delete such of the words underlined as are inapplicable.

TAKE NOTICE that \*I/\*We (full name(s))

of (address(es) in Vanuatu)

claiming in respect of the above-mentioned title (state by reference to the appropriate subsection in the Act the grounds on which the claim is founded and the nature of the interest claimed)

HEREBY FORBID the registration without my\*/our\* written consent of any person as transferee of\* /any dealing or instrument affecting\* that interest unless the conditions in the Schedule hereto have been fulfilled\*, until this caution is withdrawn by me\*/us\* or is otherwise removed or lapses in accordance with the Act.

I / We APPOINT (specify address in Vanuatu at which notice relating to caution or proceeding in respect thereof may be served on the cautioner).

as the place at which notices and proceeding relating to this caution may be addressed to or served upon me\*/us\*.

S C H E D U L E

DATED at.....this.....day of.....19...

\*\*SIGNED by the above-named  
Cautioner(s) in the presence of

Signature of witness  
Name of witness  
Address

\*\*In the case of a corporation, substitute in this part the usual form of words recording the affixing of its seal.

REGISTERED at.....hours this.....day of.....19...

Director of Land Records.

WARNING : "Any person lodging any caution with the Director or allowing any caution to remain without reasonable cause shall be liable to pay such compensation as the Court thinks just to any person who sustains damage or who has incurred costs or expenses thereby". (S96 (4) Land Leases Act N° 4 of 1983).

REPUBLIC OF VANUATU  
LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983

C O N S E N T

(Sections 35, 40(h), 47(2), 55(c) and 56)

(PLEASE READ NOTES IN THE MARGIN AND OVERLEAF  
BEFORE COMPLETING THIS FORM)

TITLE N°.....

I / We (full name(s))

being registered as lessor(s) / sublessor(s) of the land comprised in the above-mentioned title

\* OR

\*Delete whichever alternatives are inapplicable.

being registered as the mortgagee(s) of the lease / sublease of the land comprised in the above-mentioned title

HEREBY CONSENT TO THE REGISTRATION OF

Here give details of dealings to which consent is given including names of parties.

DATED at.....this.....day of.....19...

SIGNED by the giver(s) {  
of the consent in the {  
presence of etc.. }

NOTES (as on LR Form 16)

ARRETE No. 4 DE 1984 SUR LES BAUX FONCIERS  
(IMPRIMES REGLEMENTAIRES )

LE MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES

VU les dispositions de l'alinéa b) de l'article 110 de la  
loi No. 4 de 1983 sur les baux fonciere

A R R E T E

1. Les imprimés, dont le modèle figure en annexe, sont ceux  
à utiliser, conformément à leur objet, pour chacune des  
opérations prévues par la loi.
2. Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er mars 1984.

FAIT à Port-Vila le 1er mars 1984.

D. KALPOKAS  
Le Ministre des Affaires Foncières

A N N E X E

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

SECTION 1.

RIEN INSCRIRE	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
Demande n°	:
Heure et date du dépôt . . . . .	:
. . . . .	:
Le . . . . . 19.. .	:

REPLIR LES SECTIONS SUIVANTES APRES  
LECTURE DES NOTES EN PAGE 3

SECTION 2.

INDIQUER LE/LES NUMEROS DU/DES TITRE(S) AFFECTE(S)

1	:	4	:	7
2	:	5	:	8
3	:	6	:	9

SECTION 3.

INDIQUER L'ORDRE DE PRIORITE DES TRANSACTIONS

1	:	5
2	:	6
3	:	7
4	:	8

SECTION 4.

INDIQUER LE/LES INSTRUMENT(S) ET AUTRES DOCUMENTS JOINTS A LA DEMANDE

1	:	4
2	:	5
3	:	6

SECTION 5.

NOM ET PRENOM(S) DU/DES DEMANDEUR(S)  
EN LETTRES MAJUSCULES

1	:	4
2	:	5
3	:	

SECTION 6.

ADRESSE(S) ET NUMERO(S) DE TELEPHONE A VANUATU

1	:	4
2	:	5
3	:	6

SECTION 7.

DANS LE CAS DE PLUSIEURS DEMANDEURS, INDIQUER UN SEUL NOM, UNE SEULE ADRESSE ET UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE A VANUATU, POUR TOUTES COMMUNICATIONS ULTERIEURES

Je dépose ci-joint en espèces/ par chèque la somme de . . . . .  
. . . . . VT  
à titre de paiement du droit d'enregistrement.  
Je/nous demande/demandons l'enregistrement des transactions énumérées  
à la section 3.  
Signature(a).

N O T E S

1. Les demandes peuvent être faites :
  - 1) directement au bureau de l'Enregistrement et des Hypothèques, à Port-Vila ou,
  - 2) adressées par voie postale au bureau de l'Enregistrement et des Hypothèques, B.P. 57, PORT-VYLA.
2. La priorité des transactions ne peut être établie qu'après acceptation par le Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques de la demande accompagnée de toutes les pièces justificatives.
3. Le montant exact du droit d'enregistrement doit être joint à la demande, sous peine de rejet de la demande.
4. Les instruments joints à la demande doivent porter le sceau du Contrôleur des droits de timbre avec le cachet indiquant :
  - 1 ) que l'instrument ne fait pas l'objet d'un droit de timbre, ou
  - 2 ) que le droit de timbre a été payé.
5. Lorsqu'une société ou autre personne morale demande pour la première fois son enregistrement à titre de titulaire d'un intérêt, l'organisme demandeur doit produire un certificat de constitution certifié conforme par le Conservateur des sociétés ou toute autre preuve de constitution que le Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques estime recevable.
6. Dans le cas de plusieurs demandeurs, une seule personne et une seule adresse doivent être indiquées à la section 7 du formulaire.

LR. Form 2

REPUBLIC OF VANUATU  
REPUBLIQUE DE VANUATU

LAND LEASES ACT N° 4 OF 1983  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

APPLICATION FOR A CERTIFIED COPY  
OF A REGISTER OR FILED DOCUMENT

DEMANDE D'UNE COPIE CERTIFIEE D'UN  
REGISTRE OU D'UN DOCUMENT CLASSE

(Section 19)

TITLE N° . . . . .

TITRE N° . . . . .

TO : The Director of Land Records

AU : Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques

Please supply a certified copy of

\*(a) the register in \*English/\*French respect of the lease  
comprised in the above-mentioned title :

\*(b) the register in English/French in respect of the sublease

comprised in the above-mentioned title and dated the  
. . . . . day of . . . . . 19. . .

\*(c) the following registered instrument/document (English/  
French version) affecting the above-mentioned title.

Prière de délivrer une copie certifiée :

\*(a) du registre en \*anglais/\*français relatif au bail compris  
dans le titre ci-dessus mentionné,

\*(b) du registre en \*anglais/\*français relatif au sous-bail  
compris dans le titre ci-dessus mentionné et daté le  
. . . . . 19. . . .

\*(c) de l'instrument/document enregistré suivant (\*anglais/  
\*français) affectant le titre ci-dessus mentionné.

Please Date and Sign overleaf.

Prière de dater et signer au verso.

DATED at . . . . . this . . . . . day  
of . . . . . 19. . .

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . .

Signature of Applicant (

Name (

Address (

Signature du demandeur (

Nom (

Adresse (

\*Delete whichever is inapplicable

\* Rayer la mention inutile.

LR. Form 3

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOIS N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

DEMANDE DE SURSIS D'ENREGISTREMENT  
(Art. 27)

TITRE N°

Av. Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques

Je / Nous soussigné (e)(s)(es)

Nom et adresse postale à Vanuatu : . . . . .

ayant l'intention d'effectuer la transaction ci-après mentionnée avec (nom et prénom de l' (des) intéressé(s) . . . . .

titulaire du droit enregistré suivant, compris dans le titre susmentionné : . . . . .

(indiquer ici le détail de la transaction proposée en spécifiant la valeur) . . . . .

et, avec le consentement du/des titulaire(s) du droit enregistré ( authentifié par sa/leurs signature(s) ), sollicite/sollicitons par les présentes un sursis d'enregistrement de tout instrument affectant le droit décrit ci-dessus, pour une période de deux mois.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . .

\* signé par le / les demandeur(s) en présence de {

Signature du témoin . . . . .
Nom du témoin . . . . .
Adresse . . . . .

\* signé par le/les titulaire(s) susdénommés du droit enregistré en présence de }

Signature du témoin . . . . .
Nom du témoin . . . . .
Adresse . . . . .

\* En cas de signature par une personne morale, substituer ici la formule usuelle d'apposition du sceau.

ORDONNANCE DU CONSERVATEUR

Le registre des baux fonciers indiquant que le/les titulaire(s) susdénommé(s) du droit enregistré est/sont habilité(s) à disposer de son/leur droit, je certifie par les présentes qu'il(s) peut/peuvent disposer dudit intérêt et sursois à l'enregistrement de tout instrument affectant l'intérêt ci-dessus pour une période de deux mois à compter d'aujourd'hui.

Date . . . . . Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques

Enregistré à . . . . . le . . . . . 19 . . . . . à . . . . . Heures.
Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques



REPUBLIQUE DE VANUATU  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

B A I L  
(Articles 30 et 34)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR  
CE FORMULAIRE)

CATEGORIE . . . . .

TITRE N° . . . . .

Bailleur(s)

Nom(s) et prénom(s) . . . . .  
Désignation(s) . . . . .  
et adresse(s) à Vanuatu. . . . .

Preneur(s)

Nom(s) et prénom(s) . . . . .  
Désignation(s) . . . . .  
et adresse(s) à Vanuatu . . . . .  
. . . . .

Rayer ce  
paragra-  
phe s'il  
n'est pas  
applicable

1. Le/les bailleur(s) a/ont reçu du/des preneur(s) la somme de (en lettres et  
en chiffres) . . . . .  
Vatu (. . . . .VT) pour l'octroi du présent bail.

Rayer la  
mention  
inutile  
marquée  
d'un  
astérisque.

2. Le/les bailleur(s) céde( nt) à bail au(x) preneur(s) \*l'immeuble inclus  
dans le titre susmentionné  
OU  
\* figuré par un liseré vert sur le plan ci-joint certifié conforme par le  
Directeur du service topographique et revêtu de la signature des signa-  
taires du présent instrument, \*pour une période de . . . . . ans, à  
compter du . . . . .19. . . . .

Rayer les  
mentions  
inutiles

3. Le/les preneur(s) droit/doivent payer au(x) bailleur(s) le loyer \*annuel/  
\*trimestriel/\*mensuel d'un montant de . . . . .  
Vatu (. . . . .VT)  
révisable conformément aux dispositions de la loi et exigible le . . . . .  
. . . . . (date de l'échéance) . . . . .

4. Le présent bail est octroyé sous réserve des dispositions de la loi sur les  
baux fonciers et des arrêtés pris en son application ainsi que des accords  
et conditions spécifiés ci-après en annexe.

Rayer si  
le preneur  
est une per-  
sonne unique ou  
une personne  
morale. Si le  
paragraphe n'est pas

5. Les preneurs détiennent ce bail en \*propriété en communauté/\* en copro-  
priété au prorata des parts indivises suivantes :

intégralement  
à supprimer,  
rayer la  
mention  
inutile marquée  
d'un astérisque

A N N E X E

(Indiquer obligatoirement ci-dessous les fins d'utilisation de l'immeuble cédé à bail ainsi que les conditions éventuelles de développement qui viennent s'ajouter à celles figurant dans tout arrêté d'application de la loi).

Fait à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

Signé par le/les bailleur(s) ( )

en présence de :

Signature du témoin . . . . .  
Nom du témoin . . . . .  
Adresse du témoin . . . . .

J'atteste que le/les susdénommé(s) . . . . .  
s'est/se sont présenté(s) devant moi à . . . . .  
. . . . . le . . . . . 19. . . . .

\*identifié(s) par . . . . .  
domicilié(s) à . . . . .

ou

\* que je le/les connais personnellement et qu'il(s) a/ont signé librement, volontairement et apparemment, en toute connaissance de cause, le présent instrument.

\* Rayer la mention inutile.

. . . . .  
Signature, nom, sceau/Cache de fonction de la personne établissant l'attestation.

Signé par le/les preneur(s) ( )

en présence de :

Signature du témoin . . . . .  
Nom du témoin . . . . .  
Adresse du témoin . . . . .

J'atteste que le/les susdénommé(s) . . . . .  
s'est/se sont présenté(s) devant moi à . . . . .  
. . . . . le . . . . . 19. . . . .

\*identifié(s) par . . . . .  
domicilié(s) à . . . . .

ou

\* que je le/les connais personnellement et qu'il(s) a/ont signé librement, volontairement et apparemment en toute connaissance de cause, le présent instrument.

\*Rayer la mention inutile

.....  
Signature, nom, sceau/cachet  
de fonction de la personne  
établissant l'attestation.

N O T E S

1. Rectifications. N'effacez ou ne surchargez aucun mot. Si vous avez commis une erreur rayez la partie erronée (de telle manière qu'elle reste lisible) et écrivez ou dactylographiez clairement au dessus la mention correcte. Tous les signataires de l'instrument doivent apposer une seconde fois leur signature à côté de la rectification.
2. Signature. Les deux parties à l'instrument doivent apposer leur signature. Si l'une des parties se compose de plusieurs personnes et que celles-ci ne peuvent se rendre aux mêmes jour et lieu auprès d'une personne autorisée à délivrer des attestations, il conviendra alors d'établir des attestations distinctes et de les joindre à ce même instrument. En pareil cas, ceux qui aurent délivrer des attestations distinctes devront également apposer leur signature au bas de l'instrument. Sont notamment, autorisés à délivrer des attestations les secrétaires des conseils provinciaux, les magistrats du judiciaire, les avocats, les avoués, les notaires, les officiers ministériels habilités à recevoir des déclarations sous serment et les directeurs de banques. La liste complète figure dans la loi.
3. Signature des personnes morales. Le formulaire doit être modifié en supprimant les mots "signé par, etc..." et en les remplaçant par la formule accompagnant habituellement l'apposition du sceau de la personne morale. Aucune attestation n'est requise en ce cas.

ENREGISTRE à ..... le .....  
19. . . . à ..... heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

SOUS - BAIL  
(Art. 47)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

CATEGORIE . . . . .

TITRE N°. . . . .

SOUS-BAILLEUR(S)

Nom(s) et prénom(s) . . . . .

SOUS-LOCATAIRE(S)

Nom(s) et prénom(s) . . . . .  
désignation(s) . . . . .  
et adresse(s) à Vanuatu . . . . .  
. . . . .

Rayer ce para-  
graphe s'il n'est  
pas applicable

1. Le/les sous-bailleur(s) a/ont reçu du/des sous-locataire(s) la somme de (montant en lettres et en chiffres) . . . . .  
. . . . . VATU (. . . . .VT), pour l'octroi du présent sous-bail.

Rayer la  
mention  
inutile

2. Le/les sous-bailleur(s) cède(nt) à sous-bail au(x) sous-locataire(s) \*l'immeuble inclus dans le titre susmentionné/\* la partie de l'immeuble compris dans le titre susmentionné figurant sur le plan n° certifié conforme par le Directeur du service topographique et revêtu de la signature des signataires du présent instrument, pour une période de . . . . .ans, à compter du . . . . .19. . .

Rayer les  
mentions  
inutiles

3. Le/les sous-locataire(s) doit/doivent payer au(x) sous-bailleur(s) un loyer \*annuel/\*trimestriel/\*mensuel (montant en lettres et en chiffres) de . . . . .VATU (. . . . .VT), révisable conformément aux dispositions de la loi et exigible à l'échéance du (date) . . . . .  
. . . . .  
aux échéances des (dates) . . . . .

4. Le présent sous-bail est octroyé sous réserve des dispositions de la loi sur les baux fonciers, des arrêtés pris en son application ainsi que des accords et conditions spécifiés ci-après en annexe.

Rayer si le sous-locataire est une société ou une personne morale. Si le paragraphe n'est pas intégralement à supprimer, rayer la mention inutile marquée d'un astérisque.

5. Le/les sous-locataire(s) détient(nent) le présent sous-bail en \*propriété en communauté/\*en copropriété au prorata des parts indivises suivantes :

A N N E X E

(Indiquer obligatoirement ci-dessous les fins d'utilisation de l'immeuble cédé à bail ainsi que les conditions éventuelles de développement qui viennent s'ajouter à celles figurant dans tout arrêté d'application de la loi).

Fait à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

Signé par le/les sous-bailleur(s) ( )

en présence de :

E T C . . . . .

Signé par le/les sous-locataire(s) ( )

en présence de :

E T C . . . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR.FORM 4)

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . . 19. . . . .  
à . . . . . heures.

Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

MODIFICATION DES CLAUSES D'UN BAIL/SOUS-BAIL  
(Art. 46)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

TITRE N°

Les engagements et conditions explicites ou implicites du bail/sous bail de l'immeuble inclus dans le titre susmentionné, en date du . . . . .19. . . . sont modifiés par les présentes, conformément aux dispositions figurant en annexe I du présent instrument.

\* Rayer la mention inutile

\* O U

La durée du bail/sous-bail de l'immeuble inclus dans le titre susmentionné, en date du . . . . .19. . . . est prolongée par les présentes, conformément aux dispositions figurant en annexe II du présent instrument.

ANNEXE I

(Tirer un trait en travers de l'espace ci-dessous si l'annexe I n'a pas raison d'être).

ANNEXE II

(Tirer un trait en travers de l'espace ci-dessous si l'annexe I n'a pas raison d'être).

2. La présente modification prendra effet le . . . . .19.

- 3. Dans le présent instrument :
  - 1) dans le cas de modification des conditions d'un bail, l'expression "le/les bailleur(s)" désigne la/les personne(s) ayant octroyé le bail ou son/ses leur(s) successeur(s) au titre et l'expression "le/les preneur(s)" désigne la/les personne(s) actuellement enregistrée(s) comme titulaire(s) du bail ;
  - 2) dans le cas de modification des conditions d'un sous-bail,

l'expression "le/les sous-bailleur(s)" désigne la/les personne(s) actuellement enregistrée(s) comme titulaire(s) de l'intérêt faisant l'objet du sous-bail et l'expression "le/les sous-bailleur(s)" désigne la/les personne(s) actuellement enregistrée(s) comme titulaire(s) du sous-bail.

Fait à . . . . . le . . . . . 19. . .

Signé par le/les locataire(s) / sous-locataire(s) {

en présence de :

E T C . . . .

Signé par le/les bailleur(s) / sous-bailleur(s) {

en présence de :

E T C . . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 4).

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . . 19. . .  
à . . . . . heures.

Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques

LR. Form 7

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

REMISE DE BAIL / SOUS-BAIL  
(Art. 48)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

TITRE N°

1 Je/nous (nom(s) et prénom(s))

\*En contrepartie de la somme de (montant en lettres et en chiffres)  
.....VT)  
dûment payée par le/les bailleur(s)/sous-bailleur(s)

4  
Rayer les  
mentions  
soulignées  
inutiles

remets/remettons par les présentes  
le bail/sous-bail inclus dans le titre susmentionné daté du . . . .  
. . . . .19. . .

2. Je/nous (nom(s) et prénom(s))

bailleur(s)/sous-bailleur(s) accepte/acceptons par les présentes  
cette remise du bail.

3. Dans le présent instrument;

1) dans le cas d'une remise de bail, l'expression "le/les sous-  
bailleur(s)" désigne la/les personne(s) actuellement titulaire(s)  
de l'intérêt enregistré dans lequel le sous-bail est inclus  
et l'expression "le/les sous-locataire(s)" désigne la/les  
personne(s) actuellement enregistrée(s) comme titulaire(s) du  
sous-bail.

FAIT à . . . . .le . . . . .19. . .

Signé par le/les preneur(s)/sous-locataire(s) {

en présence de :

E T C . . .

Signé par le/les bailleur(s)/sous-bailleur(s) {

en présence de :

E T C . . .

CONSENTEMENT

Je/nous (nom(s) et prénom(s))

étant inscrit en qualité de créancier(s) hypothécaire(s)/sous-  
locataire(s) du bail/sous-bail sur le fonds de terre faisant l'objet  
du titre ci-dessus mentionné

CONSENS/CONSENTONS A LA PRESENTE REMISE

Signé par {

en présence de :

E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 4)

ENREGISTRE à . . . . .le. . . . .  
19. . . . . à . . . . . heures.



REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

HYPOTHEQUE

(Art. 50)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

TITRE N°

Débiteur(s) hypothécaire(s) (nom(s) et prénom(s)) . . . . . titulaire(s) du/ des bail/baux/sous-bail/sous-baux enregistré(s) inclus dans le/les titre(s) susmentionné(s)

Créancier(s) hypothécaire(s) (nom(s), prénom(s) et adresse(s) postale(s) à Vanuatu)

1. Le/les débiteur(s) hypothécaire(s) reconnaît/reconnaissent avoir reçu du/des créancier(s) hypothécaire(s) un prêt de (montant en lettres et en chiffres) . . . . . ( . . . . .VT)

\*0 U

Rayez la clause inapplicable

Le/les créancier(s) hypothécaire(s) s'est/se sont engagé(s) à créditer le compte du/des débiteur(s) hypothécaire(s) d'un certain nombre d'avances jusqu'à concurrence d'un montant de . . . . . ( . . . . .VT)

2. Le/les débiteur(s) hypothécaire(s) et le/les créancier(s) hypothécaire(s) SONT CONVENUS par les présentes de remplir les obligations spécifiées en annexe ci-dessous.

3. A titre de garantie du remboursement du prêt/ des avances capital et intérêts, au/aux créancier(s) hypothécaire(s) conformément aux modalités spécifiées en annexe ci-dessous, le/les débiteur(s) hypothécaire(s) hypothèquent par les présentes son/ses/leur/leurs intérêt(s) susmentionnés, sous réserve des dispositions de la loi non modifiées par le présent instrument.

Rayez la clause inapplicable

4. \*Le/les créancier(s) hypothécaire(s) et le/les débiteur(s) hypothécaire(s) sont convenus par les présentes de remplir les obligations spécifiées en annexe II ci-dessous.

5. Le/les créancier(s) hypothécaire(s) déclare(nt) détenir la présente hypothèque à titre de\*propriétaires en communauté/\* copropriétaires des parts indivises suivantes : \*(supprimer si le créancier est un personne unique ou une personne morale. Si la clause n'est pas supprimée, rayez la mention inutile portant un astérisque).

A N N E X E II

FAIT à . . . . .le . . . . . 19. . .

---

NOTE : BARRER TOUS LES ESPACES BLANCS AVANT DE SIGNER.

---

Signé par le/les débiteur(s) hypothécaire(s) {

en présence de :

E T C . . .

Signé par le/les créancier(s) hypothécaire(s) {

en présence de :

E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LE LR. Form 4)

ENREGISTRE à . . . . .le . . . . .  
19. . . . . à . . . . .heures.

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

---

LR. Form 9

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

MODIFICATION DES CLAUSES D'UNE HYPOTHEQUE

(Art. 53)

TITRE (S) N°

(LIRE LES NOTES EN DERNIERE PAGE . AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

1. Les clauses de l'hypothèque datée du . . . . . 19. .  
constituée entre (nom(s) et prénom(s)). . . . .  
. . . . .  
et (nom(s) et prénom(s)). . . . .  
. . . . .  
et portant sur :  
(indiquer le/les droit(s) enregistré(s) qui, dans le(s) titre(s) sus-  
mentionné(s), fait/ont l'objet de l'hypothèque) :  
. . . . .  
. . . . .  
sont, à compter du . . . . . 19. . . . .  
modifiées comme suit par les présentes . . . . .  
(indiquer ci-dessous la nature des modifications).

2. Dans le présent instrument, l'expression "débiteur(s) hypothécaire(s)" désigne la/les personne(s) inscrite(s) en qualité de titulaire(s) du droit hypothéqué, et l'expression "créancier(s) hypothécaire(s)" désigne la/les personne(s) actuellement enregistrée(s) comme propriétaire(s) de l'hypothèque aux termes de l'hypothèque visée en 1 ci-dessus.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

Signé par le/les débiteur(s) hypothécaire(s) )

en présence de :  
E T C . . . .

Signé par le/les créancier(s) hypothécaire(s) )

en présence de :  
E T C . . . .

CONSENTEMENT

(à remplir le cas échéant)

Je/nous (nom(s) et prénom(s)) . . . . .  
enregistré(s) en qualité de créancier(s) hypothécaire(s) en vertu d'une  
hypothèque portant sur le droit dont la nature est exposée au profit 1  
du présent instrument,  
consens/consentons par les présentes au présent instrument de modifica-  
tion.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

Signé par )  
en présence de : )  
E T C . . . .

NOTES

(MEME QUE SUR LR. Form 4)

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . . 19. . . . .  
à . . . . . heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

LR. Form 10

REPUBLIQUE DE VANUATU  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

MAINLEVÉE D'HYPOTHEQUE  
(Art. 54)

TITRE N°  
(LIRE LES NOTES EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

Je/Nous (nom(s) et prénom(s)) . . . . .  
. . . . .  
enregistré(s) en qualité de propriétaire(s) de l'hypothèque portant

sur : (indiquer le/les droit(s) qui, dans le/les titre(s) susmen-  
tionné(s), fait/ont l'objet de l'hypothèque)

constituée par un instrument daté du . . . . .19. . .

lève/levons en totalité ladite hypothèque/en partie ladite hypo-  
thèque\* au regard de . . . . .(si la mainlevée est  
totale rayer "en partie ladite hypothèque au regard de . . . . .  
" sinon rayer "en totalité ladite hypothèque" et indiquer ci-  
dessous la nature du/des droit(s) et le titre faisant l'objet  
de la mainlevée).

FAIT à . . . . . le . . . . .19. . .

Signé par le/les créancier(s) hypothécaire(s) ( )

en présence de :

E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 4).

ENREGISTRE & . . . . . le . . . . .  
. . . . .19. . . . .à . . . . . heures.

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

LR. Form 11

REPUBLIQUE DE VANUATU  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS  
CESSION DE BAIL/SOUS-BAIL  
(Art.59)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR  
CE FORMULAIRE).

TITRE N°

Cédant(s) (Nom(s) et prénom(s)). . . . .  
Cessionnaire(s) (Nom(s) et prénom(s) et adresse (s)) postale à  
Vanuatu). . . . .

1. Le/les cédant(s) a/ont reçu du/des cessionnaire(s) la somme (montant en lettres et en chiffres) . . . . . ( . . . . . VT) en contre partie de cette cession.
2. Le/les cédant(s) cède(ont) par les présentes au/aux cessionnaire(s) le bail/sous-bail enregistré en date du . . . . . . . . . . 19. . . sur l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné, sous réserve des dispositions de la loi

3. a) La présente cession est également subordonnée aux accords et conventions restrictives figurant en annexe.

4. b) Les droits et les servitudes figurant en annexe II font partie de la présente cession.

5. c) La valeur de l'intérêt transféré est déclarée par les présentes pour un montant de (montant en lettres et en chiffres) . . . . . ( . . . . . VT).

6. d) Le/les cessionnaire(s) détient/détiennent l'intérêt en qualité de \*titulaire(s) en communauté/\*copropriétaire(s) des parts indivises suivantes :

Supprimer cette clause si elle n'est pas applicable.

Supprimer cette clause si elle n'est pas applicable.

Supprimer cette clause si elle n'est pas applicable.

Supprimer cette clause si le cessionnaire est une personne unique ou une personne morale. Si la clause n'est pas intégralement supprimée rayer la mention inutile marquée d'un astérisque.

A N N E X E I

(Barrer l'espace blanc s'il est inutile)

A N N E X E I I

(Barrer l'espace blanc s'il est inutile)

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

Signé par le/les cédant(s) {

en présence de :

E T C . . .

Signé par le/les cessionnaire(s) {

en présence de :

E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 4).

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . . 19. . . . .  
à . . . . . heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

LR. Form 12

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

CESSION D'HYPOTHEQUE  
(Art. 59)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR  
CE FORMULAIRE)

TITRE (S) N°

Cédant(s) (nom(s) et prénom(s)) . . . . .

Cessionnaire(s) (nom(s) et prénom(s) et adresse(s) postale à  
Vanuatu) . . . . .

1. Le/les cédant(s), contre paiement de la somme de (monant en  
lettres et en chiffres) . . . . . ( . . . . . VT) . . . . .

qu'il(s) reconnaît/reconnaissent par les présentes avoir reçu. CEDE(ANT) par les présentes l'hypothèque enregistré au(x) numéro(s) . . . . . à la section "charges" du/des fascicule(s) du/des bail/baux/sous-bail/sous-baux de l'immeuble faisant l'objet du/des titre(s) susmentionné(s) aux termes et sous réserve des dispositions de la loi.

2. Le/les cédant(s) déclare(ont) par les présentes que le montant du principal et des intérêts dû par le/les débiteur(s) hypothécaire(s) à la présente date est de (montant en lettres et en chiffres). . . . . ( . . . . .VT).

Supprimer si le cessionnaire est une personne unique ou une personne morale. Si la clause n'est pas intégralement supprimée, rayez la mention inutile marquée d'un astérisque.

3. Le/les cessionnaire(s) déclare(ont) détenir ladite hypothèque à titre de \*propriétaire(s) en communauté/\*copropriétaire(s) des parts indivises suivantes :

4. Dans le présent instrument l'expression "le/les débiteur(s) hypothécaire(s)" désigne la/les personne(s) actuellement inscrite(s) en qualité de titulaire(s) du/des droit(s) faisant l'objet de l'hypothèque visée en 1.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . .

Signé par le/les débiteur(s) hypothécaire(s) ( )

en présence de :

E T C . . .

Signé par le/les cédant(s) ( )

en présence de :

E T C . . .

\*Supprimer cette clause si le cessionnaire n'exige pas un reçu du cédant.

\*Je/nous . . . . . nom(s) et prénom(s) du/des débiteur(s) hypothécaire(s) reconnaît/reconnaissent par les présentes devoir le montant visé en 2 ci-dessus.

Signé par le débiteur hypothécaire en présence de :  
E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 4)

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . . 19.  
à . . . . . heures. . . . .

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

OCTROI DE SERVITUDE  
(Art. 66)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR  
CE FORMULAIRE)

TITRE N°  
(de l'immeuble grevé)

CEDANT(S) (nom(s) et prénom(s)) . . . . .

BENEFICIAIRE(S) (nom(s) et prénom(s)) . . . . .

1. Le/les cédant(s) est/sont titulaire(s) du bail/sous-bail de  
l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné.

2. Le/les bénéficiaire(s) est/sont titulaire(s) du bail/sous-bail  
de l'immeuble faisant l'objet du titre n° . . . . .

3. Le/les cédant(s) reconnaît/reconnaissent avoir reçu du/des  
bénéficiaire(s) la somme de (en lettres et en chiffres)  
( ( . . . . .VT) en contre-valeur de cet octroi.

4. Le/les cédant(s) octroie( nt) par les présentes au/aux  
bénéficiaire(s) la servitude suivante, appartenant à l'immeuble  
visé en 2 ci-dessus pour une période de . . . . .ans à  
compter du . . . . .19. . . \*

\*  
Spécifier ci-  
dessous la nature  
de la servitude  
et les conditions  
de jouissance.  
La partie de l'im-  
meuble grevée doit  
être décrite et le  
Conservateur peut  
exiger un plan  
exact pour définir  
la servitude.

FAIT à . . . . .le . . . . .19. . .

Signé par le/les cédant(s) {

en présence de :

E T C . . .

Signé par le/les bénéficiaire(s) {

en présence de :

E T C . . .



N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 4)

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . . 19.  
à . . . . . heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

LR. Form 1

REPUBLIQUE DE VANUATU  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

OCTROI D'UN PROFIT  
(Art. 68)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR  
CE FORMULAIRE).

TITRE N°  
de l'immeuble grevé

CEDANT(S) (nom(s) et prénom(s) . . . . .  
. . . . .

BENEFICIAIRE(S) (nom(s) et prénom(s) et adresse postale à Vanuatu)  
. . . . .  
. . . . .

1. Le/les cédant(s) est/sont enregistré(s) en qualité de titulaire(s) du bail/sous-bail de l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné.
2. Le /les cédant(s) reconnaît/reconnaissent avoir reçu du/des bénéficiaire(s) la somme de (en lettres et en chiffres) . . . . . ( . . . . . VT en contre-valeur dudit octroi.
3. Le/les cédants octroie(ont) par les présentes au/aux bénéficiaire(s) le profit relatif à l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné et décrit en annexe pour une période de . . . . . ans à compter du . . . . . 19. . . . .
4. La jouissance du profit est \*intégrale/\* un droit accessoire sur l'immeuble faisant l'objet du bail/sous-bail enregistré sous le titre n° . . . . . dont le/les bénéficiaire(s) est/sont titulaire(s).

\* Rayer la mention soulignée inutile.

\*Supprimer cette clause si le profit est accessoire à un autre immeuble ou si le bénéficiaire est une personne unique ou une personne morale. Si la clause

5. Les bénéficiaires déclarent détenir le profit à titre de \*propriétaires en communauté/\*copropriétaires des parts indivises suivantes

n'est pas inté-  
gralement sup-  
primée rayer la  
mention inutile  
marquée d'un  
astérisque.

A N N E X E

En exposant la nature  
du profit, préciser :

- 1 ) Si le/les béné-  
ficiaire(s) ont la  
jouissance exclusive  
du profit ou en pro-  
priété commune avec  
le cédant ;
- 2 ) Si l'accès et les  
moyens d'accès à l'im-  
meuble font l'objet de  
restrictions ;
- 3 ) Toutes autres  
conditions dont les  
parties sont convenues;  
et
- 4 ) Indiquer la contre-  
valeur si elle consiste  
en un loyer, une rede-  
vance, ou autre modalité  
de paiement.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. .

Signé par le/les bénéficiaire(s) {

en présence de :

E T C . . .

Signé par le/les cédant(s) {

en présence de :

E T C . . .

N O T E S  
(MEME TEXTE QUE SUR LE LR. Form 4)

ENREGISTRE & . . . . . le . . . . . 19.  
à . . . . . heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

REPUBLIQUE DE VANUATU  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

DECHARGE DE SERVITUDE/CONVENTION RESTRICTIVE/PROFIT.  
(Art.69)

TITRE N°

(LIRE LES NOTES AU VERSO AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

Je/Nous (nom(s) et prénom(s))

\*  
Rayer la  
mention  
inutile

actuellement bénéficiaire(s) de la/du \*servitude/\*convention  
restrictive/\*profit portant le n° . . . . dans la section  
"Charges" du fascicule correspondant au \*bail/sous-bail de  
l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné,

lève/levons par les présentes ladite/ledit \*servitude/\*convention  
restrictive/\*profit.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

Signé par {

en présence de :

E T C . . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR . LR. Form 4).

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . .  
19. . . . . à . . . . . heures. . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

REPUBLIQUE DE VANUATU  
LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

PROCURATION  
(Art.81)

TITRE(S) N°

(LIRE LES NOTES EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

Je (nom de la personne physique ou morale) . . . . .  
 domicilié à (adresse postale à Vanuatu). . . . .  
 nommé par les présentes (nom de la personne physique ou morale). . . . .  
 domicilié à (adresse postale à Vanuatu). . . . .  
 en qualité de mandataire à charge d'agir en toute matière relative  
 à mon intérêt inclus dans le/les titre(s) susmentionné(s), d'exécuter  
 tous les instruments nécessaires en mon nom et d'agir en tous  
 points comme il conviendra pour exercer les pouvoirs conférés par  
 les présentes. (Si la procuration est limitée à des actes particuliers,  
 supprimer toute la partie du texte qui suit le mot "mandataire"  
 ci-dessus et indiquer ci-dessous les pouvoirs conférés).

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . .

Signé par le mandant {

en présence de :

E T C . . . .

N O T E S

1. Rectifications. N'effacez ou ne surchargez aucun mot. Si vous avez commis une erreur rayez la partie erronée (de telle manière qu'elle reste lisible) et écrivez ou dactylographiez clairement, au-dessus, la mention correcte. Tous les signataires de l'instrument doivent apposer une seconde fois leur signature à côté de la rectification.
2. Sont notamment autorisés à délivrer des attestations à Vanuatu les secrétaires des conseils provinciaux, les magistrats du judiciaire, les avocats, les avoués, les notaires, les officiers ministériels habilités à recevoir des déclarations sous serment et les directeurs de banques. La liste complète figure dans la loi.
3. Signature des personnes morales. Le formulaire doit être modifié en supprimant les mots "signé par, etc..." et en les remplaçant par la formule accompagnant habituellement l'apposition du sceau de la personne morale. Aucune attestation n'est requise en ce cas.

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . .  
 19. . . . . à . . . . . heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
 et des Hypothèques.

NOTIFICATION DE REVOCATION DE PROCURATION  
(Art. 81)

(LIRE LES NOTES AU VERSO AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE)

TITRE(S) N°

Je (nom de la personne physique ou morale) . . . . .  
domicilié . . . . .  
NOTIFIE par les présentes que je révoque la procuration en date du  
. . . . .19. . . . .(Procuration n° . . . . . )  
donnée par moi (nom du mandataire) domicilié à (adresse à Vanuatu)  
. . . . .  
. . . . .

FAIT à . . . . .le . . . . . 19. . .

Signature du mandant {

en présence de :

E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form 16).

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . .  
19. . . . . à . . . . . heures . . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

LR. Form 18

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERE

DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE TRANSMISSION  
(Art. 83)

TITRE N°

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET EN DERNIERE PAGE AVANT DE REMPLIR  
CE FORMULAIRE).

1. (Indiquez le nom et prénom du titulaire décédé) . . . . .  
 . . . . .  
 était, à la date de sa mort, enregistré comme titulaire de/du/de la/  
 des (indiquer la nature de l'intérêt enregistré sous le titre  
 susmentionné, détenu par le titulaire décédé) . . . . .  
 . . . . .
2. Je/nous (nom(s) et prénom(s)) . . . . .  
 . . . . .  
 adresse postale à Vanuatu. . . . .  
 . . . . .  
 suis/sommes les mandataires personnels du titulaire décédé.
3. Pièces annexées à la présente demande :
  - \*a) ordonnance d'homologation du testament du titulaire décédé ;
  - \*b) ordonnance nommant un administrateur ;
  - \*c) ordonnance de la Cour Suprême;  
 et duplicata.
4. Je/nous/requiers/requerons par les présentes mon/notre enregis-  
 trement comme titulaire(s) par transmission de l'intérêt décrit  
 au paragraphe 1) ci-dessus.

Supprimer les  
 mentions  
 inutiles

\* O U

Je/nous/requiers/requerons par les présentes l'enregistrement de  
 l'instrument de transfert ci-joint établi par moi/nous, en faveur  
 de (nom(s) et adresse postale à Vanuatu du/des bénéficiaire(s))  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 en qualité de titulaire(s)/propriétaire en communauté\*/coproprié-  
 taires\* de l'intérêt décrit au paragraphe 1 ci-dessus. Les copro-  
 priétaires détiennent les parts suivantes : (à supprimer si cette  
 clause ne s'applique pas).

rayez la  
 mention  
 inutile

rayez la  
 mention  
 inutile.

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . .

Signé par le/les )  
 mandataire(s) personnel(s) (

en présence de :  
 E T C . . .

N O T E S

1. Rectifications. N'effacez ou ne surchargez aucun mot. Si vous avez  
 commis une erreur rayez la partie erronée (de telle manière qu'elle  
 reste lisible) et écrivez ou dactylographiez clairement, au dessus  
 la mention correcte. Tous les signataires de l'instrument doivent  
 apposer une seconde fois leur signature à côté de la rectification.
2. Signature. Les deux parties à l'instrument doivent apposer leur  
 signature. Si l'une des parties se compose de plusieurs personnes  
 et que celles-ci ne peuvent se rendre aux mêmes jour et lieu  
 auprès d'une personne autorisée à délivrer des attestations, il  
 conviendra alors d'établir des attestations distinctes et de les  
 joindre à ce même instrument. En pareil cas, ceux qui auront  
 délivrer des attestations distinctes devront également apposer  
 leur signature au bas de l'instrument. Sont notamment autorisés à  
 délivrer des attestations les secrétaires des conseils provinciaux,  
 les magistrats du judiciaire, les avocats, les avoués, les notaires  
 les officiers ministériels habilités à recevoir des déclarations

sous serment et les directeurs de banques. La liste complète figure dans la loi.

ENREGISTRE à . . . . . le . . . . .  
19. . . . . à . . . . . heures. . . . .

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

LR. Form 19

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

OPPOSITION  
(Art.92)

TITRE N°

Au Conservateur de l'Enregistrement et des Hypothèques  
SOYEZ AVISE PAR LES PRESENTES que

Je/nous soussigné . . . . .  
(Nom et prénom) : . . . . .  
domicilié à : . . . . .  
. . . . . (adresse à Vanuatu)

\*Rayer la mention  
inutile

faisant valoir mes/nos droit(s) sur le titre susmentionné  
(indiquer les motifs fondant la revendication et la nature  
de l'intérêt revendiqué)

Mets/mettons opposition à l'enregistrement sans mon/notre\* consentement par écrit de \*toute personne au titre de cessionnaire

\* de toute transaction ou instrument affectant cet intérêt \* tant que les conditions stipulées en annexe ne seront pas remplies, jusqu'à ce que je/nous lève/levons la présente opposition ou qu'elle soit annulée autrement ou s'éteigne conformément à la loi.

\*Je/nous choisis/choisissons (spécifier une adresse postale à Vanuatu à laquelle les notifications et documents relatifs à l'opposition peuvent être notifiés au déposant).

à titre de lieu où peuvent m'/nous \*être délivrés les notifications et documents relatifs à ladite opposition.

A N N E X E

Fait à . . . . . le . . . . . 19. . . . .

\*\* Signé par  
le/les déposant(s) susdénommé(s) (  
de l'opposition en présence de )

Signature du témoin . . . . .  
Nom du témoin . . . . .  
Adresse . . . . .

\*\* Dans le cas d'une personne morale, substituer ici la formule usuelle d'apposition du sceau.

ENREGISTRE à . . . . . heures le . . . . . 19.

Conservateur de l'Enregistrement  
et des Hypothèques.

AVERTISSEMENT

"Toute personne qui, sans motif valable, dépose ou maintient une opposition auprès du Conservateur, s'expose au paiement des dommages-intérêts fixés par le tribunal à toute personne ayant subi un préjudice ou ayant assumé des frais et dépens en conséquence de l'opposition". (paragraphe 4 de l'article 96 de la loi N° 4 de 1983 sur les baux fonciers).

LR. Form 20

REPUBLIQUE DE VANUATU

LOI N° 4 DE 1983 SUR LES BAUX FONCIERS

CONSENTEMENT  
(Articles 35, 40(h), 47(2), 55(c) et 56)

(LIRE LES NOTES EN MARGE ET AU VERSO AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE

TITRE N°

Je/nous (nom(s) et prénom(s))

enregistré(s) comme bailleur(s)/sous-bailleur(s) de l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné;

\* OU

enregistré(s) comme redevable(s) des charges du bail/sous-bail de l'immeuble faisant l'objet du titre susmentionné,

CONSENS/CONSENTONS PAR LES PRESENTES A L'ENREGISTREMENT DE

\* Rayer la mention inutile

(Indiquer ici les détails de la transaction en mentionnant les noms des parties)

FAIT à . . . . . le . . . . . 19. . .

Signé par la personne )  
accordant son consentement ( )  
en présence de : )  
E T C . . .

N O T E S

(MEME TEXTE QUE SUR LR. Form16).